



Concours APFA - CEO-FIPF 2024
du 6 novembre 2023 au 18 février 2024

1. OBJECTIFS DU CONCOURS

- Faire découvrir ou redécouvrir le haïku ;
- Donner des outils et des stratégies d'écriture poétique ;
- Motiver et inciter les apprenants, leurs professeurs et tout membre de l'APFA, à l'exception du bureau directeur, à écrire un texte littéraire.

2. PARTICIPANTS

Le concours s'adresse aux apprenants de français, leurs professeurs membres de l'APFA et tout autre membre de ladite association à l'exception de son bureau directeur.

Il y a 5 catégories :

- Les apprenants de niveau A1 du CECR (cadre européen commun de référence pour les langues) ;
- Les apprenants de niveau A2 du CECR ;
- Les apprenants de niveau B1 du CECR ;
- Les apprenants de niveau B2-C2 du CECR ;
- Les adhérents à l'APFA à l'exception des membres du bureau directeur.

3. CALENDRIER

- Ouverture du concours le **7 novembre 2023**.
- La date limite d'envoi des productions est le **18 février 2024**, accompagné du [formulaire téléchargeable](#) à partir du site de l'APFA.
- Les résultats du concours à l'échelle autrichienne seront annoncés le **14 mars 2024**, puis publiés sur le site de l'APFA.
- Les résultats du concours à l'échelle européenne et mondiale seront annoncés au cours du mois d'avril 2023.
- Début mai 2023, les résultats seront publiés sur la plate-forme de la FIPF.

4. COMMENT PARTICIPER

Chaque professeur peut faire participer plusieurs classes.

Chaque haïku est une production individuelle et ne peut être le résultat d'un travail en binôme ou de groupe.

Avant le 18 février 2024, l'enseignant envoie **pour chacune de ses classes les 5 meilleures productions** de ses élèves et atteste de leur niveau sans oublier de préciser les noms et prénoms de chaque participant via le formulaire téléchargeable à partir du site de l'APFA.

Chaque professeur ou membre de l'APFA participant en son nom peut envoyer **2 haïkus au plus**.

5. SELECTION DES ŒUVRES GAGNANTES

À l'échelle nationale

Un jury, présidé par les initiateurs autrichiens du concours établit un classement des productions selon les critères d'évaluation suivants :

- Le haïku est une production de l'auteur ; c'est une œuvre originale.
- L'auteur respecte le thème du concours : **couleurs**
- L'auteur respectera la forme suivante du haïku :
 - Le poème est composé de 3 vers.
 - Le premier vers compte 5 syllabes, le deuxième 7 et le troisième 5.
 - Le haïku compte 17 syllabes et le vers du milieu est le plus long.

Certes, de grands auteurs ou traducteurs de haïkus ont pris des libertés avec ce schéma classique. Pour des raisons d'équité, il est demandé aux participants de les respecter.

- Un sentiment s'exprime à travers un objet, une plante, un animal ou tout autre chose...
- On retrouve dans le poème au moins l'un des 5 sens : goût, odorat, vue, ouïe ou toucher.
- Le haïku respecte la syntaxe et l'orthographe grammaticale française.

À l'échelle internationale

Un jury, présidé par les initiateurs belges du concours est composé d'un représentant de la FIPF et d'au moins d'un représentant de chaque commission. Le jury établit un classement pour chacune des 5 catégories. Les critères de l'évaluation sont identiques à ceux retenus au niveau national.

6. Droits d'auteur

- Chaque participant garantit, par son envoi, l'authenticité de sa création artistique.
- Les participants au concours acceptent la publication des haïkus sélectionnés sur le site de son association, de sa commission et de la plateforme de FIPF ainsi que sur les sites partenaires.
- Ils acceptent également la publication et l'exploitation de leurs créations, non rémunérées, à des fins pédagogiques et culturelles, y compris, mais pas limité à, la publication de leur haïku et de leur nom et pays d'origine dans un livre électronique (e-book) téléchargeable.

7. Prix

Au niveau national, les lauréats autrichiens recevront des prix (livres, CDs etc.) et un certificat attestant leur sélection et leur prix.

La liste des partenaires et des prix sera publiée sur le site de la FIPF à la page de la CEO (<http://www.concourshaiku.org>) et de l'APFA.

Pour toute information complémentaire : contact@apfa.at